



PV du conseil d'UFR du 13 octobre 2025 à 9h30
Salle du conseil Maathaï

Etaient présents :

Collège A

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. FAIVRE, Mme CHLUBA, Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à M. DER), Mme LELOUP, Mme VENNIN, M. WENDEHENNE (procuration à Mme LELOUP)
- *Absent(e)s* : M. FARAH, M. KHAN, Mme NICKLAUS

Collège B

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. ALVES, M. BELLENGER (procuration à Mme ROSNOBLET), Mme BESSON-BARD (présente jusqu'à 10h00 puis procuration à Mme VENNIN), M. COLLINS (procuration à M. ALVES), M. AMIOTTE-SUCHET, Mme QUIQUEREZ (procuration à M. AMIOTTE-SUCHET), Mme ROSNOBLET, M. BUNDELEVA
- *Excusé(e)s* : M. RIALLAND, Mme TROMPIER

Collège des personnels BIATSS

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. CARÊME, Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme GAETAN, M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : Mme COLFORT, Mme PHILIPPOT (procuration à Mme COLFORT)
- *Absent(e)s* : Titulaires : M. D'ACREMONT, M. ROUX
Suppléants : Mme. LACROIX-SULTER, M. BRUGNAUX, Mme BBAYA
- *Excusé(e)s* : Mme FREVILLE

Collège des personnalités extérieures

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. BERGER (procuration à M. FAIVRE)
- *Absent(e)s* : Mme DA SILVA, Mme BOISSON, Mme MACE, Mme FOUGERON, M. GERVAIS, M. MONNOT, Mme VAN WYMELENBEKE

Membres consultatifs

- *Présent(e)* : Mme CLERGET, Responsable Administrative (présente jusqu'à 12h00), Mme NICOLAS, responsable du département licence
- *Absent(e)s* : M. BATT, responsable du LAS
- *Excusé(e)* : M. COLLIN, Responsable du département ETEC

Membres invités

- *Présent(e)s* : Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme BANUS, Secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité

1. Approbation du PV du 15 juillet 2025

17 pour, 4 abstentions,

2. Informations du Directeur d'UFR

2.1. Réunion des directeurs de composantes et de laboratoires du 3 septembre 2025

Points évoqués :

- **Solidarité étudiante**

La Commission de Solidarité Etudiante organise des réunions avec les référents solidarité dans les composantes. Un support comportant les noms des référents sera diffusé aux étudiants pour les sensibiliser et décliner les 10 segments d'aide (logement, santé, transport etc.). Une sensibilisation des étudiants non précaires a été ajoutée afin de détecter la précarité chez leurs collègues.

M. ROLLIN informe que l'épicerie solidaire Epi-campus a fermé ses portes le 5 septembre dernier alors que la précarité étudiante augmente.

M. ALVES précise que la presse a annoncé la liquidation en cours de l'association, notamment en raison du manque de bénévoles.

Mme VENNIN juge positif que l'UFR soit sensible à la précarité des étudiants et souhaite qu'on les informe du nom de la référente à l'UFR SVTE (Céline PETITJEAN, secrétaire pédagogique). Lors du Conseil Académique, il y a eu une intervention d'une délégation d'étudiants, Mme Vennin leur a conseillé d'aborder ce sujet avec les UFR directement.

M. CAREME a informé les nouveaux étudiants de L1 qu'en cas de besoin, ils pouvaient s'adresser à la loge. A destination des étudiants dans la précarité, un prêt de blouses est mis en place et des étagères mettent des objets divers à disposition devant la loge.

M. ROLLIN entend qu'il y a un souhait de centraliser la gestion de la précarité de la part de la gouvernance mais il pense notamment aux étudiants qui n'ont pas les moyens de se loger et pourraient dormir dans leur voiture.

Mme COLFORT mentionne que les associations étudiantes n'ont pas de retour particulier sur ce sujet.

Mme TOUSSAINT souligne que les enseignants référents peuvent également être un contact et un moyen de détecter les étudiants en situation de précarité.

- **Situation financière : BR1 2025**

Les fondamentaux restent inchangés : la masse salariale approche du plafond d'emplois fixé par l'Etat. Le problème du taux de rigidité est toujours présent et représente la principale inquiétude, les autres fondamentaux étant bien maîtrisés.

Le logiciel de comptabilité SIFAC va migrer début 2026 vers SIFAC+. Donc, il est possible qu'aucune dépense ne puisse être faite de décembre à mars. Une gestion manuelle sera possible uniquement pour les commandes urgentes et imprévisibles.



- **Schéma DDRSE : réunions régulières des référents**

6 référents se sont portés volontaires à l'UFR SVTE. Les réunions régulières permettent de faire un état de lieu, de repérer les améliorations à engager et d'identifier les actions envisageables (à l'initiative des référents ou pilotées par l'UBE).

La formation TEDS (Transition Ecologique et Développement Soutenable) commence à être déployée, à titre expérimental, à l'UFR SVTE en L2 à partir du semestre 3 2025 avec un approfondissement souhaité en L3.

Le directeur de l'UFR souhaite également mettre en place des actions au sein de l'UFR comme par exemple modifier le contenu des distributeurs pour qu'ils fournissent des produits de meilleure qualité et plus soutenables.

- **Salons**

- ❖ **de l'étudiant : 27/09/2025**

Ce salon a eu lieu le 27 septembre dernier au palais des congrès de Dijon. Mme ROSNOBLET a représenté l'UFR et informe que le stand pour l'UBE était assez généraliste. Cela permettait aux étudiants de connaître la différence entre les classes préparatoires, les IUT, les écoles d'ingénieurs et l'université.

- ❖ **ACADEMIA : 29/09/2025**

Centré autour de l'intelligence artificielle avec comme ambition de sensibiliser et former les étudiants à l'utilisation de l'IA.

Le projet propose une formation sur WOFLASH pour tous les étudiants de L1, et une formation en L2 dispensée en présentiel à titre expérimental dans certaines composantes volontaires. L'UFR étant déjà volontaire pour expérimenter la formation TEDS, elle ne s'est pas portée volontaire pour celle-ci. La pérennisation de cette formation ne paraît pas acquise.

- ❖ **Rencontres UBE : lycées le 08.10**

Comme chaque année, des rencontres sont organisées à l'UBE avec les lycées (enseignants et représentants). Cette année, un focus était prévu sur les formations de licence des UFR Sciences et Techniques et SVTE.

- **Réforme sur la formation métiers de l'enseignement**

La construction des maquettes des futurs M2E devra avoir lieu dans les mois qui viennent. L'UFR souhaite rester associée à la réflexion sur cette construction, ainsi qu'à la réalisation d'une partie des enseignements disciplinaires, conformément aux textes décrivant les enseignements.

- **Travaux salle blanche**

Cette salle sera principalement utilisée par le laboratoire BIOGEOSCIENCES.

Les travaux sont en cours, ce qui explique que la salle de convivialité soit en partie prise par les ouvriers. La fin des travaux est prévue en décembre 2025.

- **Serres terminées et opérationnelles**

Mme GERBEAU PISSOT a sollicité l'UFR pour une inauguration. Mme CLERGET a donc contacté la direction générale des services (réponse en attente) dans la mesure où ce sont les serres de l'Université et que, par conséquent, l'inauguration pourrait être faite par la présidence.

Le directeur de l'UFR aimerait qu'un prochain conseil ait lieu dans les serres.

Une ouverture pour le personnel est prévue ce mercredi 15 Octobre.

3. Questions statutaires

- **Modification du règlement du département licence**

Le directeur de l'UFR informe que ces modifications sont liées à la nouvelle organisation des responsabilités en licence.

Mme NICOLAS liste les modifications proposées par le département licence :

- Actualisation des missions du conseil du département : suppression de l'examen de la campagne d'emplois et des services des enseignants ; ajout de questions relevant de la pédagogie (achat de matériel, financement de sorties pédagogiques, ...)
- Actualisation des membres du conseil du département, suite à la réforme licence, et ajout de la licence professionnelle
- Changement de statut pour les responsables du service scolarité qui passent d'invités à membres consultatifs

Unanimité (22 pour)

- **Election à bulletins secrets du responsable de la commission des locaux (jusqu'à la fin du mandat restant à courir)**

En remplacement de Charles THOMAS, un seul candidat s'est déclaré : M. Georges ALVES, MCF, qui annonce souhaiter conserver cette fonction en cas de réélection au conseil d'UFR.

Un vote à bulletins secrets est organisé :

20 pour, 2 bulletins blancs

- **Proposition du conseil du département licence : désignation d'un.e membre à la commission d'examen des vœux en L1 (commission Parcoursup)**

M. CHERKAOUI MALKI ayant quitté ses fonctions. Il doit être remplacé comme membre de cette commission (Laurent PICHON lui a succédé à la présidence de cette commission).

Mme NICOLAS, responsable du département licence précise que 8 personnes se sont portées candidates. Proposition du département licence, à l'issue d'un vote à bulletins secrets : Mme Doriane TROMPIER, MCF. Proposition acceptée à l'unanimité par le conseil

(22 pour)



4. Questions financières

- **Vote du budget de reprogrammation 2025 et du budget initial 2026**

4.1 Budget de reprogrammation 2025

Mme CASAS précise que le budget de reprogrammation permet de corriger le budget initial pour le reprogrammer en 2026 ou les années suivantes. C'est un exercice technique avec les laboratoires.

4.2 Budget initial 2026

Avant de présenter le budget pour 2026, le directeur d'UFR présente un bilan de l'exécution budgétaire 2025.

- **Bilan 2025**

La dotation a été de 140 000€ dont 90 000€ pour l'enseignement.

A été mise en œuvre une mutualisation des dépenses pédagogiques et une enveloppe a été attribuée aux départements.

Un appel à projets « équipement pédagogique » a été financé en deux étapes : en juin, suite à une enveloppe exceptionnelle de CUFPA liée aux filières formant aux métiers en tension, puis une à l'automne qui a permis de financer l'ensemble des projets non-financés lors de la première étape.

- **Budget 2026**

La dotation sera identique en 2026. Mais le prélèvement de 3% sur les laboratoires va diminuer puisque l'UMR Agroécologie ne sera plus gérée par l'UFR mais par l'INRAE, ce qui implique que les 3% ne seront pas prélevés sur ce laboratoire.

Au niveau de la formation continue (prélèvement de 19% pour l'UFR), la tendance est à ce jour à la baisse : 54 000 contre 73 000 en 2025. Les recettes du SEFCA vont baisser : 287 000 contre 396 000 en 2025 en conséquence des réformes nationales sur l'alternance

Le directeur de l'UFR souligne le fait que la loi sur l'apprentissage a changé, ce qui est moins intéressant pour les entreprises car elles bénéficient de moins d'aide. Il regrette cela puisque l'UFR compte de plus en plus de formations en alternance.

Les autres recettes prévisionnelles (vente de plantes, locations de minibus...) sont de 7 000€

Un point sur les minibus (à acheter ou à louer) sera à aborder prochainement.

Au vu de ces ressources en baisse, l'UFR devra être moins ambitieuse en termes d'équipements pédagogiques, en 2026.

Il est prévu de maintenir les enveloppes sorties pédagogique, minibus, départements, maintenance.

En ce qui concerne les équipements pédagogiques, les investissements continueront de porter sur le parc informatique, optique, audiovisuel et sur la salle de culture si nécessaire.

Mme CASAS mentionne l'attribution d'une dotation pour l'école doctorale, d'un montant de 54 463 €.

Le directeur d'UFR soumet le budget 2026 au vote :

Unanimité (22 pour)

- **Achats d'équipements pédagogiques : complément**

Toutes les demandes déposées en début d'année et classées par le conseil d'UFR ont été financées.

2 projets supplémentaires ont été déposés récemment.

Le conseil d'UFR fait le choix de prioriser les demandes de la manière suivante :

N°1 : TP neurosciences

N°2 : agitateur incubateur, cet achat pouvant être réalisé en 2026 puisque les TP concernés sont passés.

Unanimité (22 pour)

- **Sorties d'inventaire**

Il s'agit d'ordinateurs obsolètes et d'un four à moufles.

Unanimité (22 pour)

- **Tarif du TOEIC**

Formule 2 skills : 57.50€ (augmentation de 3%) et formule 4 skills 114 € (tarif inchangé). C'est transparent pour l'UFR puisque les étudiants nous remboursent.

Unanimité (22 pour)

5. Questions relatives aux ressources humaines

- **Campagne d'emplois pour 2026 : présentation des arbitrages de la gouvernance (EC et BIATSS)**

BIATSS - Synthèse des demandes et arbitrages de l'établissement :

B Tech	BAP A	Zootechni e	V	C. Zootech /UFR	T. Lopez	Demande porteur 2026	Class UFR	Arb UBE
B Tech	BAP A	Zootechni e	V	C. Zootech /UFR	T. Lopez	Concours	1	CDD
B SAENES	BAP J	Gest financière	V	UFR	A. Bardollet	Mvt interne /Concours	2	concours
B Tech	BAP G	Agent entretien	SV	UFR	N. Vitale	Concours BAP J Secrétariat UFR	3	CDD
C	BAP G	Agent entretien	V	UFR	F. Euvrard	Concours/Mvt interne	4	CDD

Est accordée également la CDIsation de Mme Aurélie WALS, à la scolarité.

M.ROLLIN observe un virage accentué sur les personnels d'entretien, remplacés uniquement par des CDD.

Le Directeur confirme que c'est la tendance choisie par l'établissement pour les métiers dits à faible technicité (CDD puis CDIsation éventuelle ensuite). Ceci peut générer des situations délicates pour certains locaux (de recherche ou pédagogiques) qui hébergent du matériel sensible.



EC – Synthèse des demandes et arbitrages de l'établissement :

					Classement UFR	Arbitrage UBE
64	PR	01/09/25	CSGA	M. Cherkaoui	1	Concours
67	PR	01/09/24	BGS	F. Cézilly	2	Non publié
35/36	MC	01/09/25	BGS	D Quesne	3	Concours
35/36	MC	01/09/25	BGS	J. Levêque	4	Concours
65	PR	01/09/26	CTM	J. Chluba	5	Concours
68	MC	01/09/26	CSGA	F Baba Aïssa	6	Différé
66V	MC	01/09/27	AE	L. Bonneau	7	Différé
66A	MC	01/09/25	CTM	Si cascade	8	Concours
67	MC	01/09/25	BGS	Si cascade	9	Concours
35/36	MC	01/09/25	BGS	Si cascade	10	Concours

Un poste supplémentaire de PR en 66A est publié au titre du 46.3

Mme CHLUBA fait état d'un risque de non publication du poste de PR « immunologie » classé 5, selon la date de finalisation de son dossier de retraite.

- Fonctions ouvrant droit à équivalence horaire pour responsabilités pédagogiques et charges administratives pour l'année 2025-2026

Cette liste illustre une année de transition entre ancienne et nouvelle offre de formation.

Les fonctions de référent.e L1 et L2 disparaissent puisque incluses dans la maquette ; une nouvelle fonction est proposée : direction des serres avec 6HTD.

Les filières qui accueillent un nombre significatif d'alternants (au moins 50% cette année) auto-financeront l'équivalence due au responsable de filière.

Unanimité (22 pour)

- Demande de deux doctorants contractuels supplémentaires (2025-2026)

Dans la mesure où une ATER recrutée en 67 est en congé maternité jusqu'à Décembre, le directeur d'UFR a demandé au SPE courant Juillet si deux demandes supplémentaires de DOC C pouvaient être déposées pour compenser le recalcul de service de l'ATER. Le SPE a confirmé cette possibilité dans la mesure où le vivier de candidats permet de le faire.

Proposition de deux demandes supplémentaires de DOC C en 67.

Unanimité (22 pour)

6. Questions pédagogiques

• Point sur la nouvelle L2

Le directeur d'UFR excuse l'absence de M. RIALLAND, qui souhaitait évoquer ce point, et présente un point d'étape. Les étudiants doivent choisir des bouquets avec *a minima* 8 UE.

Cette nouvelle organisation génère de l'inquiétude chez les enseignants-chercheurs pour les services. Une première problématique est qu'entre le choix produit par les étudiants de L1 au printemps et leur choix définitif à la rentrée, il y a eu des changements ce qui complique l'organisation. Sur ce point, Mme ROSNOBLET et Mme TOUSSAINT ajoutent que les étudiants de L1 (2024-2025) ont fait des choix en prévision de la rentrée 2025-2026 mais que tous ne sont pas entrés en L2 (redoublement, réorientation, changement d'université) Cela a donc fragilisé les statistiques.

La 2^{ème} problématique est que les étudiants peuvent avoir à choisir 8 UE parmi 10, voire 12 UE dans un bouquet, ce qui peut générer de petits groupes pas toujours faciles à fusionner entre bouquets.

Mme TOUSSAINT mentionne que la scolarité avait demandé aux étudiants une inscription dans les bouquets mais pas dans les UE. Cette erreur ne sera plus faite pour le S4. De plus, il faut faire en sorte que les étudiants restent fidèles à leur choix. Certains étudiants ont souhaité changer d'UE et de bouquet en début d'année, ce qui était ingérable pour la scolarité et pour les enseignants.

M. ALVES demande si les bouquets sont verrouillés ou pas pour faciliter le choix des étudiants. En effet, certains étudiants lui ont fait part de leur souhait de suivre certaines UE qui n'étaient pas dans le bouquet de leur choix.

Le directeur de l'UFR répond que si un étudiant dans un bouquet est intéressé par une UE d'un autre bouquet, il peut bien sûr la suivre si les créneaux horaires sont compatibles avec son emploi du temps.

Le directeur d'UFR évoque l'idée d'organiser une AG avant fin décembre.

• Proposition du conseil du département licence : capacité d'accueil en L1 SVTE et L1 LAS

Proposition du département licence : capacités inchangées.

L1 SV + ST : 360 néo entrants + 140 redoublants

L1 LAS : 50

Mme TOUSSAINT informe qu'il y environ 3000 candidats et que chaque candidature a été examinée. Elle est très satisfaite de cette campagne. Il restera seulement une dizaine de places en janvier pour des réorientations.

21 pour, 1 abstention

• Capacités d'accueil et critères d'admission en M1

Les responsables pédagogiques proposent les mêmes capacités que l'année dernière.

Unanimité (22 pour)



7. Point d'information sur les élections au conseil d'UFR

Madame CLERGET informe le conseil que les élections de conseil de composante devraient avoir lieu les 2 et 3 décembre par voie électronique selon le projet d'arrêté. L'arrêté signé par le président n'a pas encore été communiqué pour le moment.

Il s'agira d'un scrutin de liste avec minimum 7 candidats et maximum 14 candidats pour les étudiants et la moitié du nombre de siège à pourvoir pour les EC, en respectant la parité.

Les candidatures pourront être déposées entre le 12 et le 19 novembre au secrétariat de direction.

Le directeur d'UFR souhaite que l'on motive les étudiants pour faire partie du conseil et des commissions.

Mme VENNIN demande si un PR nouvellement recruté peut se présenter dans le collège A.

Mme CLERGET précise que le décret de nomination n'est toujours pas paru au Journal Officiel, ce qui signifie que ce n'est pas possible à ce jour d'être candidat pour les élections des BCP (candidatures jusqu'au 17 octobre). Cela sera peut-être possible pour les élections du conseil d'UFR si les décrets sont produits avant.

8. Questions relatives aux locaux

- Attribution de locaux pour :
 - L'équipe STRADA « aide au montage de dossiers européens » : Ingénierie pour l'aide au montage de projets européens
Demande de 3 bureaux pour 6 Ingénieur.e.s
 - Le SEFCA, équipe associée à l'UFR
Demande d'un bureau pour 2 personnes
 - Le start up Ektah
Demande d'un laboratoire de 40m²

M. ROLLIN aborde le sujet du contrôle d'accès au niveau des ailes. En effet, de plus en plus d'ailes sont sous contrôle d'accès, y compris les toilettes, ce qui pénalise le personnel mais aussi les étudiants. En effet, lorsque ces derniers ont cours dans l'amphithéâtre Billet, les toilettes les plus proches sont sous contrôle d'accès. Ils doivent donc se rendre à l'étage inférieur ou supérieur pour aller aux toilettes.

M. ALVES évoque également les armoires qui se ferment à clé et dont les clés étaient délivrées à des enseignants ou personnels partis maintenant en retraite et qui n'ont pas forcément rendu les clés.

Le directeur d'UFR conclut donc que le contrôle d'accès au niveau des ailes est un sujet à traiter.

9. Conventions

- Avenant à la convention avec le CROUS pour la cafétéria Gabriel
En accord avec le DGS, l'avenant passe à 2 ans.

Unanimité (22 pour)

- Avenant avec la start-up EKTAH
Il s'agit d'intégrer dans cet avenant l'attribution de locaux supplémentaires, comme évoqué ci-dessus.

18 pour, 3 abstentions, 1 contre

- **Convention de prêt de locaux avec le SE-UNSA**
Cette convention va permettre à l'UFR de disposer d'une recette de 750 € en 2026.

Unanimité (22 pour)

10. Questions diverses

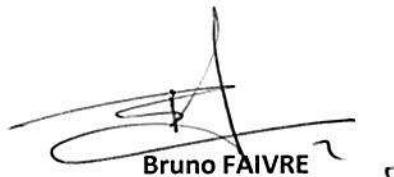
M. CAREME intervient sur les difficultés à gérer les malaises à répétition d'une étudiante de L2. Une réunion avec le SSE et le pôle handicap est prévue le mercredi 15 Octobre pour trouver une solution.

Le directeur d'UFR précise que l'UFR souhaite lui basculer ses cours en distanciel car aucune solution, ni statut, ne sont proposés actuellement, le SSE se reposant actuellement sur l'UFR pour les décisions et le SAMU ne se déplaçant plus. Elle ne dispose d'aucun statut médical actuellement et la situation à ce sujet n'a pas évolué jusqu'à maintenant. Le distanciel pose cependant problème pour les TP et les examens qui devront avoir lieu en présentiel.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 12h20.

Dijon, le 1^{er} décembre 2025

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE